

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 50

Artikel: La chanson du bon vin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CHANSON DU BON VIN

EN 1868, écrit l'historien F. Ducrest, dans les *Annales Fribourgeoises*, M. Victor Tissot faisait paraître à Lausanne, chez l'éditeur Samuel Blanc, une brochure intitulée *Les cygnes du Lac Noir*. Il y met en scène un groupe de moissonneurs et de moissonneuses qui prennent leur goûter, assis sur des gerbes d'or, dans un champ aux environs de Cottens (Fribourg). Au milieu d'eux, un vieillard de 70 ans entonne la chanson *du bon vin*. La chanson finie on lui fait raconter des histoires. Il dit avoir entendu bien souvent répéter à un bon vieux de 93 ans, un oncle de son père, que cette chanson *du bon vin* ne vient pas des pays étrangers, mais qu'elle a été composée par un brave homme, le notaire Dumont, de Cottens. Ce nonagénaire prétendait avoir fait la connaissance de ce Dumont le 6 janvier 1730, à Fribourg, à l'occasion de la fête et de la procession des rois Mages ; le notaire l'avait rejoint à Neyruz, l'avait pris sur sa voiture, l'avait fait assister depuis le haut du clocher de Notre-Dame à la procession qui se déroulait sur la place, puis l'avait invité à dîner avec lui à l'abbaye des Charpentiers. Au souper, le notaire avait soulevé un enthousiasme vibrant en entonnant, en présence d'une foule nombreuse, la chanson *du bon vin* qu'il avait composée lui-même.

« Le tour du notaire était venu ; on l'applaudit avant qu'il se levât. Il avait coutume de ne point chanter des chansons qu'on avait déjà entendues, mais bien de celles qui lui passaient par la tête dans le moment même : il les arrangeait que c'était merveilleux ! Bientôt, tous les buveurs de la salle répétèrent la même chanson ; elle passa d'une chambre à l'autre, et le lendemain, on l'entendait dans toutes les auberges de la ville ; le dimanche suivant, elle était connue de tous ceux qui fréquentaient les cabarets du pays ».

C'était un personnage, le notaire Dumont ! « Il avait plus à dire dans la commune que M. le bailli ; son influence venait surtout de ce qu'il avait un fils abbé d'Hauterive, et que sa femme était une noble de Fégréy dont le père, châtelain de Pont, était du Grand Conseil. C'en était un, comme il n'y en a pas ! Il connaissait des propos à rire que c'en était à se tenir les côtes. Et puis il composait des chansons qui avaient des mots et des airs forçant bon gré mal gré tantôt à pleurer, tantôt à boire, à prier ou à danser. Si on ne l'eût pas aperçu chaque dimanche à la grand'messe, au banc d'honneur, tout dévot et recueilli, on aurait cru que le digne tabellion était en accointance secrète avec les sorciers ».

Le notaire Dumont naquit à Autigny en 1578 et mourut en 1654, à Fribourg. En le faisant vivre encore en 1730, M. Victor Tissot commet donc un anachronisme, mais les historiens seuls peuvent s'en offusquer. Pour le gros des lecteurs, cela ne gâte en rien le portrait de ce tabellion qui aimait à rire et à chanter, et qui cultivait les muses.

Il ne semble pas, dit M. Ducrest, qu'il soit jamais arrivé au sommet du Parnasse ; le Pé-gase qu'il a enfourché paraît avoir été plutôt rétif. Cependant parmi les chansons qu'il a copiées, il en est deux qui comptent parmi les plus anciennes connues dans le canton de Fribourg. Une troisième, très originale, qu'il a composée lui-même, est relative à l'Escalade de Genève, l'an 1602. Elle est inédite.

Pleine de gaieté et d'entrain, la *Chanson du bon vin*, trouvée dans les papiers de Dumont, est-elle de lui ? Peu importe. Elle est en tout cas bien caractéristique de l'esprit des bons vivants de son époque. Des quinze couplets publiés dans les *Annales Fribourgeoises*, nous détaisons ceux que voici :

1 Qui boit bon vin
Il fait bien sa besogne.
L'on voit souvent
Voir vieux un ivrogne,
Et mourir jeansne.
Ung savant medicin.
O le bon vin !

2 Le blanc est bon
Toutte la matinée.
Et le claret
Toutte l'apprès disnée,
Porveu qu'il soynt
Percé frais le matin.
O le bon vin !

3 Mauldits soyent-ils
Les aracheurs de vignes !
Fussent-ils tous
Jettés dans ung abisme !
Les buveurs d'eau
Boivent souvent du vin.
O le bon vin !

4 Bachus ung jour
Se mit en colère
Contre ces médecins
Et ces apothicaïres
Qui deffendoyent
Aux malades le vin
O le bon vin !

5 Bachus aymoit
Aucunement les filles,
Mais aimoit mieulx
La liqueur de la vigne
Il en bevoit
Le soir et le matin,
O le bon vin !

6 Honnorons doncq
Avec révérence
Ce boy's torda
Et toute sa clémence,
Et la liqueur
De ce friant raisin.
O le bon vin !

7 Nostre vallet
Et nostre chambrière,
Ne jectent pas
Le bon vin en arrière ;
L'en boivent bien
Le soir et le matin.
O le bon vin !

8 Nostre meusnier
Met de l'eau dans sa suppe,
Mais dans son vin,
Jamais ny en met goutte.
La fait passer
Par dessous son moullin.
O le bon vin !

9 O buvons donc
Très tous, je vous en prie
De ce bon vin,
De sa douce ambrosie,
Car en bevant
L'on chasse le venin.
O le bon vin !

10 Ce fust Noé,
Ce patriarche digne,
Fust le premier
Que fist planter la vigne,
Et s'enyrva
Du jus de ce raisin.
O le bon vin !

En avant, marche ! On a répété sur tous les tons que l'esprit de discipline extraordinaire qui règne dans l'armée allemande est pour beaucoup dans les succès qu'a remportés celle-ci au cours de la guerre actuelle. Il est certain que l'obéissance passive aux ordres reçus est la caractéristique du soldat allemand.

Un exemple. Il ne date pas d'aujourd'hui, comme on le verra.

Une recrue manœuvrait isolément devant son capitaine. Celui-ci, ayant fait mettre au soldat l'arme sur l'épaule gauche, avait commandé : « En avant, marche ! »

A ce moment, un autre officier vint engager une conversation avec le capitaine-instructeur.

Ce dernier oublia complètement la recrue, qui, connaissant la sévérité de la discipline, n'eut garde de s'arrêter sans commandement.

Quinze ans après, le même capitaine faisait manœuvrer sa compagnie sur une des places de la ville. Soudain, il vit déboucher d'une rue un soldat tout poudreux, le sac au dos, le fusil sur l'épaule gauche, la main droite sur la couture du pantalon. Le soldat marchait bravement, la tête haute, le regard en avant, paraissant insensible aux chuchotements que provoquait autour de lui sa barbe, longue de trois pieds.

Le capitaine le reconnut, quand même, le laissa approcher à quelques pas de lui, puis, impassible :

— Halte ! fait-il.

Il était temps. Le malheureux soldat avait fait le tour du monde.

TE CRAI QUE N'Y A QU'A !...

Dè La Coûta, lo 8 décembre 1915.
Ami Conte,

Te m'a fê on rudo pliési degando passa avoué l'histoire que no z'a contâ Marc à Louis, dão « Bon vin boutsi ». Faillâi ouré lè recasaïe que no z'in fê à l'*Ecusson vaudois*, quand Sami, lo carbatier, no z'a de : « Vouaïquè lo Conte ; l'ein a onna tota bounè por lè Côtérans ! »

S'on est Côtérans, l'est avec honneu et nouâtro vin le vaut bin tot lè z'autrè. L'est pas por dou ou trâi « fins becs » dè Losanna, asse fiai qu'on pouâ su on niellan et que fant la potta devant on verre dè La Coûta qu'on vaô se mettrâ ein trafi ; n'ont qu'a no lo laissi, noutro vin, no vollian bin lo bairé no-mimè, et avoué pliesi, onco.

Lo « boutsi » dè Marc à Louis m'a fê rassovengni de n'autr' histoirè. L'est onna vilhie ; lè possiblio que lo Conte l'ai dza contaïe. Ma fâi ravè, la vouaïquie coumeint me la rassovignè.

Y a pas mau dè Vaudois, de clliâo qu'on on gran dè sau per dézo la leinga ; que ne pâo jamé fondrà à tsavon, que sè peinsont :

De bin bâirê, n'a pas tant dè mau
Poru qu'on pouessé retrova l'hotô.

L'est veré que dein on pays coumeint lo nouâtro, iô on a tot à remolhie-mor, et iô n'ein dâi tant bio et tant bons vegnoublio, faut bin profitâ dè cein que la nature no baillé et ne faut pas s'ebâyi s'on ne fâ pas la potta à cllia finna gotta dè la vegne. Petetrè bin que n'a bouna eimpâtiâ dè no z'autro, on va on bocon liein ; mâ assebin, cê tsancro dè vin s'accordâ avoué tot, hormi lo lacé et lo chocolat.

Après la soupa on verro de vin,
Doutè on étio à mäidecin.
s'on dit ; et s'on lo bâi avoué pliesi, c'est que va bin avoué quiet que sâi : lo pan et la toma, la sâocesse et lo sâocesson, lo bouli, lo ruti, lo niyon, la dauba, lè z'attriaux, la frecachâ, lo bertou, lo gigot, lo fêzdo dè vé, lè piotons, lè z'izelettâs et autre z'emplioumâ, lo civet, la papetta áo porâ ; enfin quiet ! avoué tot lo fournitment de n'a boutequa dè boutsi, dè chertiutier et dè martchand dè vicaille. Et on pâo bin derè que c'est lo bâire patriquo dè per tsi no, kâ l'est mémameint bon et rudo bon, tot solet, qu'on lo bâi rein què po lò pliési dè lo bâire ; et faut derè que quand on ne lo bâi pas coumeint on fifârè, mâ qu'on est résenablio, baillé lo dzouö áo tieu et que l'est découtè lo bossaton áo bin la botolie qu'on fâ dâi bounès cognessancés et dâi bons z'amis ; et l'est bin molési dè sè revairâ áo bin dè férê onna patze sein partadzi on demi.

Mâ ne faut pas lâi sè fiâ : lo vin est on bon ovrai, mâ on crouïou maîtrè. S'on ein bâi po sè bailli dâi foocès et dâo rapicoleint, va bin ; on verro, tandi lo travau, c'est le coup d'écourdjâ quand l'applia câlè ; cein remet lo coradzo à niveau ; mâ faut tsouyi dè ne pas sè laissi rebedoulâ, kâ adon on n'est pequa dâi z'hommo.